

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE HAGUENAU

Correspondant : M. Eric BRUCKER, Territoire de Bischwiller - 1-9, Place de la Mairie - BP 10035, 67241 Bischwiller cedex, tél. : 03 88 53 98 54, courriel : marches.publics@bischwiller.com, adresse internet : <https://www.agglo-haguenau.fr>, adresse internet du profil acheteur : <https://www.alsacemarchespublics.eu>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Services généraux des administrations publiques

Objet du marché : BISCHWILLER : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA RUE DE ROHRWILLER

Type de marché de travaux : exécution

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 45000000

Code NUTS : FRF11

La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Le présent marché a pour objet l'aménagement de la rue de Rohrwiller à Bischwiller. Les travaux sont traités en deux lots séparés comprenant pour le lot 02 - Eclairage public une tranche ferme et une tranche optionnelle :
Lot 02 - Eclairage public : tranche ferme : tronçon compris entre le 11 et le 39C rue de Rohrwiller, tranche optionnelle : tronçon compris entre le 39 C rue de Rohrwiller et la RD37.

Le délai d'exécution est fixé à :

Lot 01 - Voirie : 10 semaines (dont 2 semaines de préparation)

Lot 02 - Eclairage public : tranche Ferme : 6 semaines (dont 2 semaines de préparation), tranche Optionnelle : 5 semaines (dont 2 semaines de préparation).

Les dates de démarrage prévisionnelles des travaux sont :

Lot 01 - Voirie : lundi 1er octobre 2018

Lot 02 - Eclairage Public (tranche ferme) : lundi 1er octobre 2018

Lot 02 - Eclairage Public (tranche optionnelle) : lundi 12 novembre 2018

Prestations divisées en lots : oui

Possibilité de présenter une offre pour tous les lots

Cautionnement et garanties exigés : Une retenue de garantie de 5 % du montant initial, augmenté le cas échéant du montant des avenants, sera appliquée sur les acomptes ou sur le décompte. La retenue de garantie peut être remplacée, au gré du titulaire, et pendant toute la durée du marché, par une garantie à première demande ou une caution personnelle ou solidaire.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Les prix sont actualisables lorsqu'un délai supérieur à trois mois s'est écoulé entre le mois d'établissement des prix et la date du début contractuel d'exécution des travaux. Conformément à l'article 110 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 et sauf refus par le titulaire mentionné à l'acte d'engagement, une avance pourra être versée si le montant du marché, ou de la tranche affermée, est supérieur à 50 000 euro(s) HT et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois. Délai global de paiement : 30 jours. Mode de financement : ressources propres.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Groupement

solidaire.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Conditions de participation :

- Critères de sélection des candidatures : 1 - Garanties et capacités techniques et financières
- 2 - Capacités professionnelles

Marché réservé : Non

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 03 septembre 2018 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2018-TARRB

Renseignements complémentaires : Le Pouvoir Adjudicateur se réserve le droit d'engager une négociation avec les 3 candidats les mieux classés après la première analyse des offres. La visite des lieux est obligatoire pour les deux lots, et se fera sur rendez-vous. Il appartient au candidat de prendre contact avec le secrétariat du Service Technique au 03 88 53 99 45 pour un rendez-vous avec Monsieur Pierre DIETSCH - Technicien.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06 août 2018

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : M. Pierre DIETSCH, Communauté d'Agglomération de Haguenau - Territoire de Bischwiller - Service Technique - 1-9, place de la Mairie - BP 10035 - 67241 BISCHWILLER Cedex, tél. 03.88.53.99.45

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : M. Eric BRUCKER, Communauté d'Agglomération de Haguenau - Territoire de Bischwiller - 1-9, place de la Mairie - BP 10035 - 67241 BISCHWILLER Cedex, tél. 03.88.53.98.54, courriel : marches.publics@bischwiller.com, adresse internet : <https://www.alsacemarchespublics.eu>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : Communauté d'Agglomération de Haguenau - Territoire de Bischwiller - Espace accueil - 1-9, place de la Mairie - BP 10035 - 67241 BISCHWILLER Cedex

Conditions de remise des offres ou des candidatures : La remise des offres par voie électronique est recommandée pour cette consultation et est accessible sur le site : <https://www.alsacemarchespublics.eu>

Transmission par voie papier :

Le pli unique contenant la candidature et l'offre devra être remis contre récépissé ou, s'il est envoyé par la poste par pli recommandé avec avis de réception postal, parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres à l'adresse ci-dessus.

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Strasbourg, 31, rue de la Paix - BP 51038, 67070 Strasbourg cedex, tél. : 03 88 21 23 23, courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr, adresse internet : <http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Strasbourg, 31, rue de la Paix - BP 51038, 67070 Strasbourg cedex, tél. : 03 88 21 23 23, courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr, adresse internet : <http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Nature et désignation des lots :

Lot(s) 1 VOIRIE

VOIRIE

C.P.V. - : Objet principal : 45233140

Lot(s) 2 ECLAIRAGE PUBLIC

ECLAIRAGE PUBLIC

C.P.V. - : Objet principal : 45316110